

# **11<sup>ème</sup> Réunion Régionale Africaine**

*Addis Abeba*

Note d'information

## **Débat a le heure du déjeuner: L'esprit d'entreprise chez les femmes**

*Mercredi 25 avril 13h00 – 14h45*

### **Introduction**

Le tout premier objectif de l'Organisation internationale du Travail (OIT) est de promouvoir les opportunités permettant aux femmes et aux hommes d'obtenir un travail décent et productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine.

Le travail décent a pour finalité de fournir un juste revenu, la sécurité dans le lieu de travail et la protection sociale aux familles, de meilleures perspectives de développement personnel et l'intégration sociale, la liberté qui permet au peuple d'exprimer ses préoccupations, de s'organiser et de participer dans la prise des décisions qui affectent leurs vies.

En soutenant l'égalité d'opportunité, l'OIT s'engage dans une approche basée sur les droits de l'homme car l'égalité de genre et la non discrimination représentent des droits fondamentaux de l'homme reconnus par nombre d'instruments juridiques internationaux dont la convention de l'OIT. Par l'adoption de cette approche, l'OIT veut signifier qu'il est essentiel que les femmes acquièrent l'éducation, le savoir, les qualifications et les opportunités dont elles ont besoin pour exprimer toutes leurs potentialités. L'entrepreneuriat des femmes peut constituer une des voies possibles pour un travail décent et productif.

### **Objectifs**

Le déjeuner - débat permettra :

- D'échanger les vues sur la manière dont l'entrepreneuriat des femmes et le travail décent peuvent contribuer non seulement au renforcement des capacités des femmes mais également à l'élimination des barrières structurelles et juridiques qui leur font obstacle ;
- D'échanger les vues sur la manière de s'assurer que l'entrepreneuriat des femmes ne réhabilite pas les femmes seulement sur les plans financier et économique, mais en outre les habilite à faire des choix indépendants inspirés par la valeur ;
- De partager l'information sur d'autres initiatives visant le renforcement des capacités des femmes ;

- De discuter d'une éventuelle voie à suivre.

### **Questions et défis majeurs**

En Afrique, l'égalité des droits des femmes, tout comme l'égalité de participation à la vie sociale, culturelle, économique et politique, est demeurée illusoire et les femmes sont encore les principales victimes de la pauvreté, des préjudices sociaux, du non accès aux services de santé et à l'éducation.

Les formes cachées de discrimination contre les femmes dans les domaines, entre autres, de l'éducation, de la santé, y compris le VIH/SIDA, le mariage précoce, le mariage forcé, les mutilations des organes génitaux, les rapports sexuels forcés ou d'autres formes de violence sexuelle et certaines pratiques traditionnelles néfastes se poursuivent.

Les lois discriminatoires continuent d'exister et la non application des lois est tout à fait ambiante. La dualité des systèmes judiciaires, avec d'un côté le droit public officiel et de l'autre le droit coutumier, continue d'exister et continue d'affaiblir, de déshabiller les femmes.

Des préjugés et des stéréotypes sexistes patriarcaux omniprésents et des rôles de genre définis dans l'étroitesse d'esprit continuent de reléguer les femmes au plus bas de l'échelle sociale. L'entrepreneuriat et le travail décent, entre autres, contribuent à l'habilitation des femmes en tant qu'importants outils de redressement de la position désavantageuse des femmes.

Le travail décent mobilise des ressources humaines qui seraient, sinon, sous utilisées à des fins de développement socio-économiques. En outre, l'entrepreneuriat des femmes peut servir de canalisation pour instituer des mécanismes qui dispensent une plus grande protection, sécurité et sûreté aux femmes entrepreneurs et à leurs familles et communautés. Par ailleurs, le travail décent permet aux femmes, en particulier aux femmes marginalisées, de prendre conscience qu'elles ont droit aux ressources disponibles. Ceci contribue à la lutte contre la discrimination dans le marché du travail.

La recherche<sup>1</sup> indique les faits suivants :

- L'entrepreneuriat des femmes est une source non exploitée de croissance économique ;
- Le taux de participation des femmes dans l'entrepreneuriat est inférieur à celui des hommes ;

---

<sup>1</sup> Gerry Finnegan: « Facilitating Women's Entrepreneurship: Lessons from the ILO's research and support programmes ». Papier présenté au cours de l'atelier OECD sur "Entrepreneurship in a global Economy: Strategic Issues and Policies", Budapest, 8 – 10 septembre 2003.

- Les industries que choisissent les femmes sont différentes à celles que choisissent les hommes ;
- Les industries que choisissent les femmes sont perçues comme moins importantes à la croissance et au développement économiques ;
- Les politiques et programmes centraux des gouvernements ne tiennent pas compte des besoins spécifiques des femmes entrepreneurs.

### **Les réponses de l'OIT**

L'OIT joue le rôle d'un agent, d'un catalyseur du changement, il en fait le plaidoyer. Il a entrepris un certain nombre d'initiatives traduites en réalité dans le domaine de l'habilitation des femmes à travers l'entrepreneuriat, à l'instar de la création d'emploi par le développement des petites entreprises et des services de développement des affaires. Parmi ces initiatives, l'une des plus récentes est le Programme de développement de l'entrepreneuriat des Femmes et de l'Égalité de Genre (DEFEG). Le DEFEG constitue un modèle de stratégie de l'OIT en faveur du développement de l'entrepreneuriat des femmes. Le DEFEG adopte une stratégie qui se déploie sur trois fronts : la promotion de la connaissance de l'entrepreneuriat des femmes ; l'appui à l'expression et à la représentation des femmes entrepreneurs et le développement de différents services ciblant les femmes entrepreneurs et leurs prestataires de services.

Le défi est de savoir comment situer le développement de l'entrepreneuriat des femmes et les valeurs du travail décent comme priorité primordiale dans l'agenda de développement en Afrique.

### **Questions pour susciter le débat**

- Les voies et moyens de renforcer la collaboration et l'impact des partenaires de développement et des partenaires sociaux sur les questions de l'entrepreneuriat des femmes, par exemple, sur l'attrait des ressources.
- Comment renforcer et rendre plus explicite les rapports entre l'entrepreneuriat des femmes et l'agenda de travail décent.
- Les voies et moyens d'appuyer les mesures positives prises par les pays ou les organisations en vue de mieux intégrer les questions relatives à l'entrepreneuriat des femmes dans les politiques nationales de développement.

11<sup>ème</sup> Réunion Région Afrique  
Addis Abeba

Note d'information

Session parallèle I : Contre le Travail de l'Enfant – Pour l'Emploi des Jeunes

Jeudi 26 avril

10h00 – 12h00

### Introduction

La population africaine demeure l'une des plus jeunes du monde. Vue sous l'angle du travail et de l'emploi, l'enfance et la jeunesse, en tant que premières étapes de la vie, déterminent dans l'ensemble « le succès » ou « l'échec » dans la vie active à venir. Une bonne éducation et des qualifications appropriées sont les composantes décisives d'un bon départ dans le marché du travail. A son tour, un bon départ est essentiel dans l'obtention et la garde d'un travail décent à l'âge adulte. Ainsi se créent les fondements de la future prospérité des économies et des sociétés.

Malgré quelque progrès, de nombreux pays africains continuent d'être confrontés à de nombreuses difficultés dans leurs efforts en vue de donner un bon départ dans la vie aux enfants et aux jeunes, pour leur permettre de mener des vies productives et satisfaisantes lorsqu'ils deviennent des adultes. En 2004, 38 millions d'enfants d'âge scolaire n'étaient pas à l'école<sup>1</sup> et 49,3 millions d'enfants travaillaient. Bien que la proportion d'enfants travailleurs ait diminué entre 2000 et 2004, leur nombre a augmenté de plus d'un million du fait d'une forte augmentation de la population d'enfants, l'incidence du travail des enfants en Afrique sub-saharienne étant plus élevée que partout ailleurs dans le monde.<sup>2</sup> Parallèlement, le nombre de jeunes gens sans emploi